

RAPPORT N° 00/4-10
au Conseil Municipal

OBJET

RAPPORT ANNUEL 1999 SUR LE PRIX ET LA QUALITE
DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

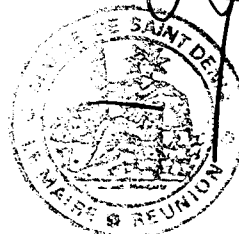
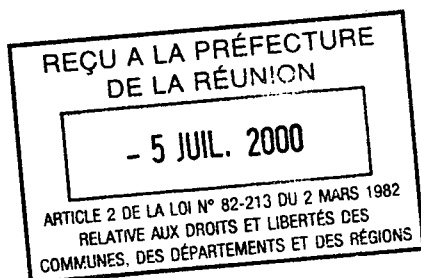
J'ai l'honneur de vous présenter, en application de la Loi n° 95-101 du 2 février 1995 et du Décret n° 95-635 du 6 mai 1995, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'Assainissement, pour l'exercice 1999.

Ce document qui sera mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville et dans les Mairies Annexes contient :

- 1) des indicateurs techniques (taux de collecte, charges brutes des substances polluantes, capacité d'épuration et rendement du système d'épuration, etc...);
- 2) des indicateurs financiers (dettes, annuités, montant des travaux réalisés en 1999 et programmés en 2000);
- 3) le détail du prix de l'assainissement, ainsi que la présentation d'une facture semestrielle de 120 m³ calculée au 1er janvier 1999 et au 1er janvier 2000.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Pour le Maire absent
Le Premier Adjoint
Alain ARMAND



**DELIBERATION N° 00/4-10
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 23 juin 2000**

OBJET

**RAPPORT ANNUEL 1999 SUR LE PRIX ET LA QUALITE
DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Communes ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 00/4-10 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Gilbert GERARD, 10ème Adjoint, présenté au nom des Commissions Vie Quotidienne, et Entreprise Municipale/ Finances ;

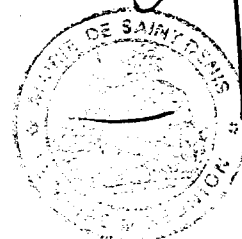
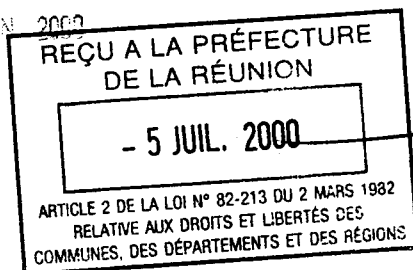
Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE
(2 abstentions, dont 1 vote par procuration)**

Adopte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement pour l'exercice 1999.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 29 JUIL. 2000

Pour le Maire absent
Le Premier Adjoint
Alain ARMAND



Commune de Saint Denis

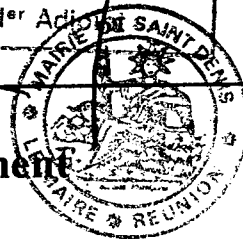


REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA RÉUNION
- 5 JUIL. 2000
ARTICLE 2 DE LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES
COMMUNES, DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS

ANNEXE AU RAPPORT N° 00/410. A LE MAIRE *Armand*.

Vu par le Conseil Municipal
en séance du 23 JUIN 2000

Alain ARMAND
1^{er} Adjoint



Service d'assainissement

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services

Exercice 1999

(Application de la Loi n°95-101 du 2 février 1995 et du décret n°95-635 du 6 mai 1995 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement)

Service de l'assainissement

Sommaire

Service de l'assainissement

| | |
|---|----|
| -I- Présentation générale du service ----- | 4 |
| 1. Description | |
| 2. Faits marquants de l'exercice | |
| 3. Qualité du service | |
| 4. Orientations pour l'avenir | |
| | |
| -II- Indicateurs techniques ----- | 6 |
| 1. Usine d'épuration | |
| 1.1 Description | |
| 1.2 Volumes traités | |
| 1.3 Charge reçue par l'usine de la Jamaïque | |
| 1.4 Sous-produits | |
| 2. Réseaux et collecte | |
| 2.1 Description | |
| 2.2 Taux de collecte et de raccordement | |
| 3. Usagers du système d'assainissement collectif | |
| 3.1 Nombre de clients | |
| 3.2 Volumes collectés chez les usagers - volumes facturés | |
| 4. Qualité des rejets | |
| | |
| -III- Indicateurs financiers ----- | 11 |
| 1. Tarifs | |
| 2. Facture - type | |
| 3. Autres indicateurs financiers | |
| 3.1 Autres recettes d'exploitation | |
| 3.2 Dette de la Collectivité | |
| 3.3 Travaux réalisés et programmés | |

-I- Présentation générale du service

1. Description

✓ *Nature du service assuré par notre commune*

Collecte et traitement des eaux usées.

✓ *Service délégué :*

Collecte et traitement des eaux usées sont assurés par la Compagnie Générale des Eaux dans le cadre du contrat d'affermage du 28/08/91 d'une durée de 15 ans .

✓ *Constitution et gestion du service :*

Les volumes collectés sont traités à l'usine de la Jamaïque.

Notre commune

- ♦ 33 695 clients
- ♦ 9 881 162 m³ facturés
- ♦ 177 km de réseaux de collecte
- ♦ 14 stations de relèvement
- ♦ 1 usine de dépollution

Le personnel qui assure la collecte et le traitement des eaux usées des 131 557 habitants de la commune , bénéficie du soutien logistique de l'Agence Nord de la Générale des Eaux. (encadrement, service clientèle, secrétariat technico-administratif).

Les services de l'Agence Nord et du Centre Régional sont au service de nos concitoyens et permettent à tous les usagers de la Commune de bénéficier de l'ensemble du savoir-faire du délégataire..

⇒ Pour information, la Direction Régionale de la Société, avec un effectif de 238 personnes :

- ♦ Assure la desserte de 9 collectivités partenaires en eau potable (444 097 habitants desservis)
- ♦ Gère 44 forages et puits
 - 86 stations de traitement
 - 185 réservoirs ;
 - 2800 km de réseau d'eau potable et 166 549 branchements
- ♦ Produit 75 585 538 m³ par an
- ♦ Gère les installations de 8 collectivités partenaires en assainissement, 8 stations d'épuration d'eaux usées, 110 postes de relèvement, et 549 km de réseau d'assainissement

2. Faits marquants de l'exercice

Nos services n'ont plus eu la possibilité d'évacuer les boues en la décharge de la Jamaïque. Provisoirement, celles-ci sont évacuées à la décharge de Saint-Benoît. La loi du 12 juillet 1992, relative aux décharges contrôlées, stipule que les boues résiduelles n'y seront plus admises à compter du 1er juillet 2002. Une solution alternative doit donc être trouvée.

1 poste de relèvement supplémentaire a été installé sur la commune.

3. Qualité du service

✓ **Accueil de la Clientèle :**

Tous les clients peuvent se présenter dans les bureaux du Fermier à l'adresse suivante :

Générale des Eaux
53, rue Sainte Anne
Saint Denis

Le service d'astreinte de l'entreprise délégataire permet de répondre à toutes les urgences, sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

✓ **Nombre d'interventions curatives sur réseau et branchements : 991**

✓ **Rendements épuratoire : MES : 80%**

DCO : 47%

DBO : 45%

✓ **Conformité des rejets : oui, par rapport au niveau de rejet nominal de la station non, par rapport à la réglementation en vigueur.**

4. Orientations pour l'avenir

La station de la Jamaïque, qui ne permet qu'un traitement de niveau "a" (Epuración de 90 % des matières décantables, soit 50 à 60 % de matière en suspension), ne répond pas aux exigences de l'arrêté du 22 décembre 1994.

L'orientation à prévoir pour l'évolution du système de traitement des eaux usées de la commune dépend du classement de la zone de rejet des effluents de la commune.

Un classement en zone normale imposera la construction d'une nouvelle station dont le coût, pour le cas d'une station en intercommunalité avec Sainte-Marie, serait de l'ordre de 140 MF (évaluation 1996). Il générera, en outre, un coût du service de l'assainissement de l'ordre de 2,5 fois ce qu'il est actuellement.

Un classement en "zone moins sensible" permettrait des coûts d'investissement (il ne s'agirait plus que de renforcer la station existante) et d'exploitation plus modestes.

-II- Indicateurs techniques

1. Usine de dépollution

1.1 Description

Les volumes collectés par le réseau d'assainissement sont traités à l'usine de la Jamaïque. Cette station, construite par la société O.D.A., a été mise en service en 1978. De type décantation primaire et stabilisation aérobie des boues, elle a une capacité nominale de 68.500 éq-hab (à 54 g de DB0₅/jour)

1.2 Volumes traités

Les volumes arrivés à l'usine de la Jamaïque s'élèvent à 5 949 486 m³ pour l'année, soit un débit moyen de 16 300 m³/jour.

1.3 Charge reçue par l'usine de la Jamaïque

En moyenne, l'usine de la Jamaïque a reçu, traité et rejeté les charges de pollution suivantes :

| | | Effluent | Rejet | Rendement |
|------------------------|---------------------------------|---------------|---------------|-----------|
| DBO₅ | (Demande Biologique en Oxygène) | 5 477 kg/jour | 3 032 kg/jour | 45% |
| DCO | (Demande Chimique en Oxygène) | 10 807kg/jour | 5 770 kg/jour | 47% |
| MES | (Matières En Suspension) | 4 890 kg/jour | 994 kg/jour | 80% |

Le nombre de bilans réalisés dans l'année a été de 15 (7 bilans mensuels DRASS et 8 bilans mensuels d'autocontrôle).

1.4 Sous-produits

Les boues produites par l'usine de la Jamaïque sont évacuées en la décharge de Saint-Benoît. 590 m³ de boues ont ainsi été évacuées durant l'année. Les sables, graisses et produits de dégrillage sont également évacués en décharge.

2. Réseaux et collecte des eaux usées

2.1 Description

✓ Le réseau d'un linéaire total de 177 km se décompose en :

- ♦ réseaux gravitaires 170 km
- ♦ refoulement 7 km

✓ Ces réseaux comportent les ouvrages annexes suivants :

- ♦ postes de relèvement 14
- ♦ branchements 26 191

2.2 Taux de collecte et de raccordement

Les usagers raccordés représentent 77,7 % des usagers.

Le taux de raccordement (rapport entre usagers assainissement et total clients eau) est de l'ordre de 66,9 % sur la commune.

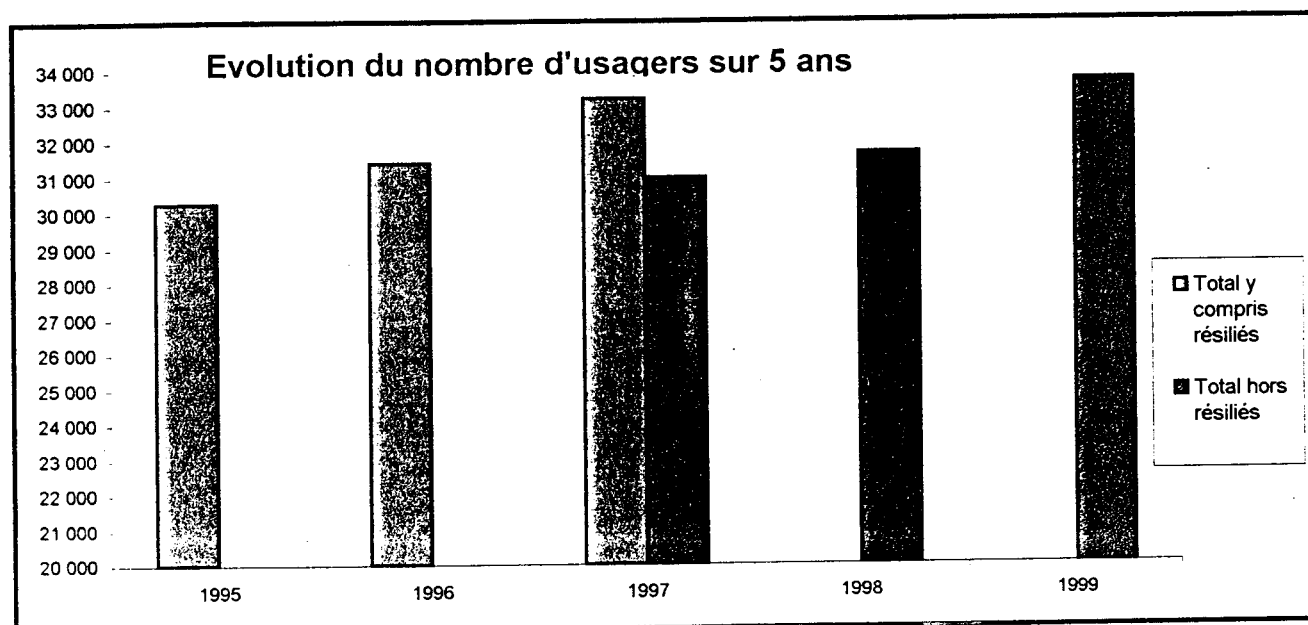
3. Usagers du système d'assainissement collectif

3.1 Nombre de clients

Sur les quatre dernières années, l'évolution du nombre de clients est la suivante :

| Clients | 1995 | 1996 | 1997 | 1998(*) | 1999(*) | Evolution 99/98 |
|--|--------|--------|--------|---------|---------|-----------------|
| Particuliers, industriels et collectifs y compris résiliés | 30 038 | 31 159 | 32 970 | | | |
| Particuliers, industriels et collectifs hors résiliés | | | 30 752 | 31 442 | 33 469 | 6 % |
| Municipaux | 233 | 227 | 216 | 211 | 226 | 7 % |
| Total y compris résiliés | 30 271 | 31 386 | 33 186 | | | |
| Total hors résiliés | | | 30 968 | 31 653 | 33 695 | 6 % |

(*): A partir de 1998, le nombre de clients s'entend désormais hors clients résiliés dans l'année.

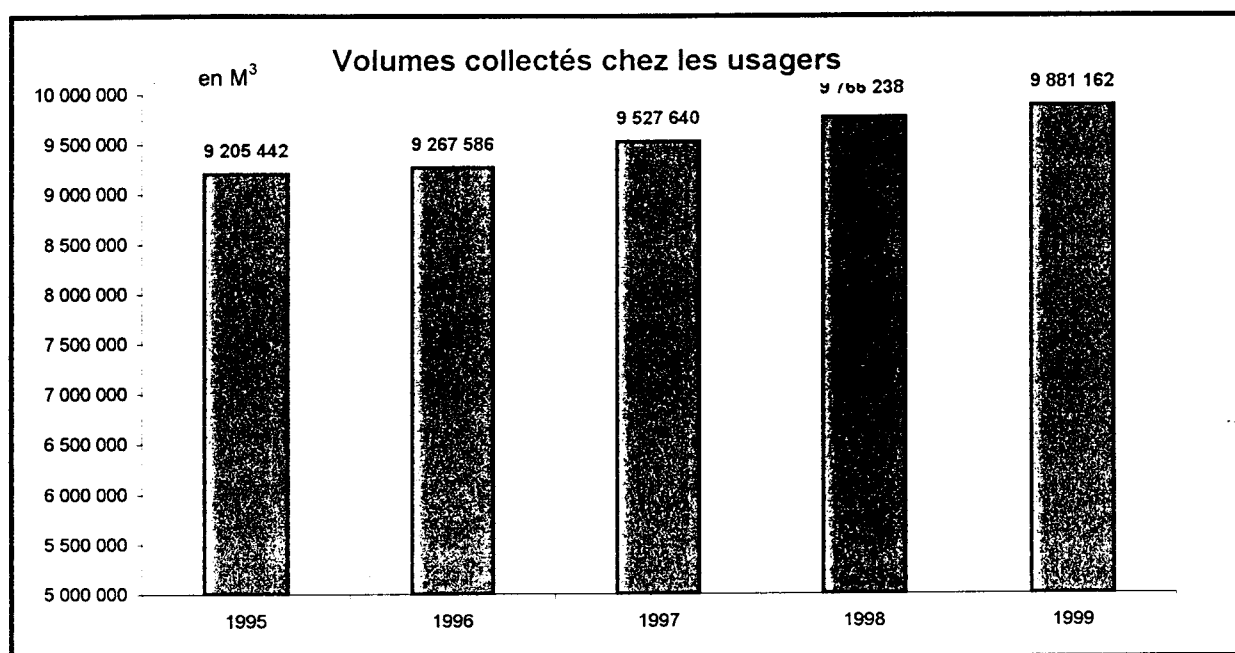


3.2 Volumes collectés chez les usagers - volumes facturés

La facturation étant établie sur la base des volumes collectés, ces derniers sont identiques aux volumes facturés.

Sur les quatre dernières années, l'évolution des volumes consommés est la suivante :

| Clients | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | Evolution 99/98 |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------------|
| Particuliers, industriels et collectifs | 8 215 963 | 8 418 308 | 8 690 819 | 9 014 655 | 9 124 015 | 1 % |
| Municipaux | 989 479 | 849 278 | 836 821 | 751 583 | 757 147 | 1 % |
| Total | 9 205 442 | 9 267 586 | 9 527 640 | 9 766 238 | 9 881 162 | 1 % |



4. Qualité des rejets

L'effluent traité rejeté dans le milieu naturel est conforme au niveau de rejet nominal de l'actuelle station d'épuration (niveau " a " de la circulaire du 04 Novembre 1980), qui prévoit un taux d'élimination des matières décantables de 90%, ce qui correspond à un abattement des M.E.S. de 50 à 60%.

| | Effluent | Rendement |
|----------------------|----------|-----------|
| matières décantables | - | 90% |

Il est néanmoins peu conforme aux rejets définis par l'arrêté du 22 décembre 1994 :

| Paramètre | Arrêté du 22 décembre 1994 Zone normale | | Situation 1999 La Jamaïque | |
|-----------|--|---------------------------------|-------------------------------|----------------------------|
| | Concentration maximale | Ou rendement épuratoire minimal | Concentration moyenne | Rendement épuratoire moyen |
| DBO5 | 25 mg/l | 80% | 186 mg/l | 45% |
| DCO | 125 mg/l | 75% | 354 mg/l | 47% |
| MES | 35 mg/l | 79% | 61 mg/l | 80% |

-III- Indicateurs financiers

I. Tarifs

Les modalités de tarification en vigueur sur la commune de Saint Denis sont conformes à la loi sur l'eau parue au Journal Officiel du 4 Janvier 1992. La tarification comporte un abonnement et une part variable fonction de la quantité d'eau réellement consommée par les usagers.

XXXXXX

Tarif au 1er Janvier 1999

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES

K connu au 01/01/1999 : 1,159600

| Nature | Part du délégataire | | Part de la Collectivité |
|---------------------|---------------------|----------------|-------------------------|
| | prix de base | prix actualisé | |
| Particuliers | | | |
| Prime fixe/semestre | 0,00 | 0,00 | 66,00 |
| Consommation | 0,9400 | 1,090 | 0,66 (*) |
| Communaux | | | |
| Prime fixe/semestre | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Consommation | 0,9400 | 1,0770 | 0,00 |

(*) Commune Prima : 0 à 180 m3/semestre : 0 F

TAXES et REDEVANCES pour les organismes publics

| | prix | Destinataires |
|--|-------|----------------------------|
| Aide au développement des réseaux ruraux (FNDAE) | 0 | Ministère de l'agriculture |
| Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau) | 0 | Agence de l'eau |
| Lutte contre la pollution (Agence de l'eau) | 0 | |
| Voies Navigables de France | 0 | Trésor public |
| TVA | 2,1 % | |

2. Facture-type

Le document ci-après représente la facture d'assainissement, établie sur la base des tarifs au 1er janvier de l'année de présentation du rapport, d'un client ayant consommé 120 m³.

| Facture d'un client ayant consommé 120 m³ établie sur la base des tarifs au 1er janvier 1999 | | | | | |
|---|----------------|-----------------------|-------------------|-------------------|------------------------|
| | M ³ | Prix unitaire 1999 | Montant 1999 | Montant 1998 | Evolution 1999/1998 |
| COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES | | | | | |
| Part du délégataire | | | | | |
| Abonnement annuel | | | 0,00 Frs | 0,00 Frs | |
| Consommation | 120 | 1,0900 Frs | 130,80 Frs | 130,32 Frs | 0,37 % |
| Part de la Collectivité | | | | | |
| Abonnement annuel | | | 132,00 Frs | 132,00 Frs | 0,00 % |
| Consommation | 120 | 0,6600 Frs | 79,20 Frs | 79,20 Frs | 0,00 % |
| TVA à 2,1 % | | | 7,18 Frs | 7,17 Frs | 0,14 % |
| Sous-total TTC "eau" | | | 349,18 Frs | 348,69 Frs | 0,14 % |
| Soit le m³ TTC hors abonnement | | | 1,79 Frs | 1,78 Frs | 0,23 % |
| Soit le m³ TTC total | | | 2,91 Frs | 2,91 Frs | 0,14 % |

3. Autres indicateurs financiers

3.1 Autres recettes d'exploitation

3.2 Dette de la commune

Les indicateurs ci-dessous sont extraits de l'état de la dette de la commune

| | | |
|--|---|-----------------|
| √ En cours total de la dette au 31/12/99 | : | 25 418 935,90 F |
| √ Montant des annuités payées au cours de l'exercice | : | 5 139 784,36 F |

3.3 Travaux réalisés et programmés

Les travaux réalisés ont consisté essentiellement en des extensions du réseau de collecte et des interventions de renouvellement en coordination avec les travaux de voirie du centre-ville.

Les travaux de couverture et de désodorisation de la station d'épuration de la Jamaïque dont le marché a été conclu au quatrième trimestre, suite à un premier appel d'offres infructueux et à des modifications du projet ,n'ont pu faire l'objet d'un début d'exécution en 1999.

Le projet essentiel est la réalisation de la nouvelle usine de dépollution.

Une réflexion est actuellement en cours pour la définition du site et du niveau épuratoire. Ce niveau épuratoire, selon le classement en zone normale ou en zone moins sensible, aura une répercussion importante sur le coût des investissements, donc sur la part « collectivité » du prix de l'eau, et sur le coût du fonctionnement du service, donc sur la part « délégataire » du prix de ce service.